



MOBILITÉ

En milieu rural, la voiture est beaucoup utilisée pour les déplacements quotidiens : les transports en commun sont peu développés et les distances domicile - lieu de travail - école ou commerces souvent conséquentes... Or la part des transports dans les émissions de CO2 en France (38% en 2017) ne cesse d'augmenter en raison de la hausse du trafic, et ce, malgré des normes plus strictes sur les carburants et les progrès notables des constructeurs. Alors comment trouver d'autres alternatives ?

Quelques Chiffres : 75% des trajets en voiture sont inférieurs à 5kms , les déplacements domicile-travail représentent 1/3 des kms parcourus

EXEMPLES D'INITIATIVES

Une navette citoyenne

Plus souple que le co-voiturage et plus sécurisé que le stop, ce projet de «navette citoyenne» initié par une habitante du bourg, consiste à mettre en place des arrêts d'auto-stop à des endroits stratégiques et à identifier des propriétaires de voitures acceptant de prendre en stop des habitants de la commune grâce à un autocollant sur leur pare-brise.



Une charte signée par les participants de l'opération précise les engagements de la commune, des conducteurs et des auto-stoppeurs et la municipalité fournit les documents nécessaires à la mise en œuvre du projet : des panneaux pour identifier les arrêts, des autocollants pour les conducteurs et des kits pour les auto-stoppeurs avec carte de membre et panneaux de direction.

Ville : HÉDÉ-BAZOUGES (35) - 1700 hab.

Un panneau pour faciliter le covoiturage

Pour faciliter l'échange d'information et la mise en contact des covoitureurs, un panneau est installé sur la place de la commune permettant à chacun de déposer une petite annonce pour des demandes ou des offres de covoiturage avec trajet, horaires, fréquence...



Ville : SAILLANS (26) - 1250 hab.

Des vélos électriques en location et l'aménagement de pistes cyclables

Pour relier les bourgs de leurs 10 communes, les élus ont décidé de parier sur le vélo. Compte-tenu des distances à parcourir (de 2 à 5 kms) et de routes très pentues, ce sont 80 vélos à assistance électrique qui ont été choisis pour être ensuite loués aux habitants au mois, au trimestre ou à l'année. Le développement des pistes cyclables fait également partie du projet : suite à une étude portant sur la faisabilité technique, foncière et financière du projet, 6 kms de pistes cyclables sécurisées ont vu le jour et des abris ont été installés sur des sites stratégiques.



CC-VAL d'ILLE (35) - 18000 hab

Un cheval pour le ramassage scolaire

Dans ce petit village, «Richelieu», un cheval de trait de race comtoise est connu de tous les écoliers : attelé à une calèche, il parcourt quotidiennement la commune pour amener les enfants à l'école.

Avec 4 trajets par jour, il fait économiser aux parents 4600 kms par an !



Ville : UNGERSHEIM (68) - 2100 hab.

LANGOUËT (35) : Une voiture électrique partagée dans un écolotissement
SAINT MÉDARD SUR ILLE (35) : l'atelier municipal est équipé d'un kangoo électrique /
De nombreuses entreprises développent le télétravail : moins de déplacement, c'est moins d'émissions de CO2, mais aussi une économie de temps pour les employés...
Des espaces de coworking dans de petites communes...



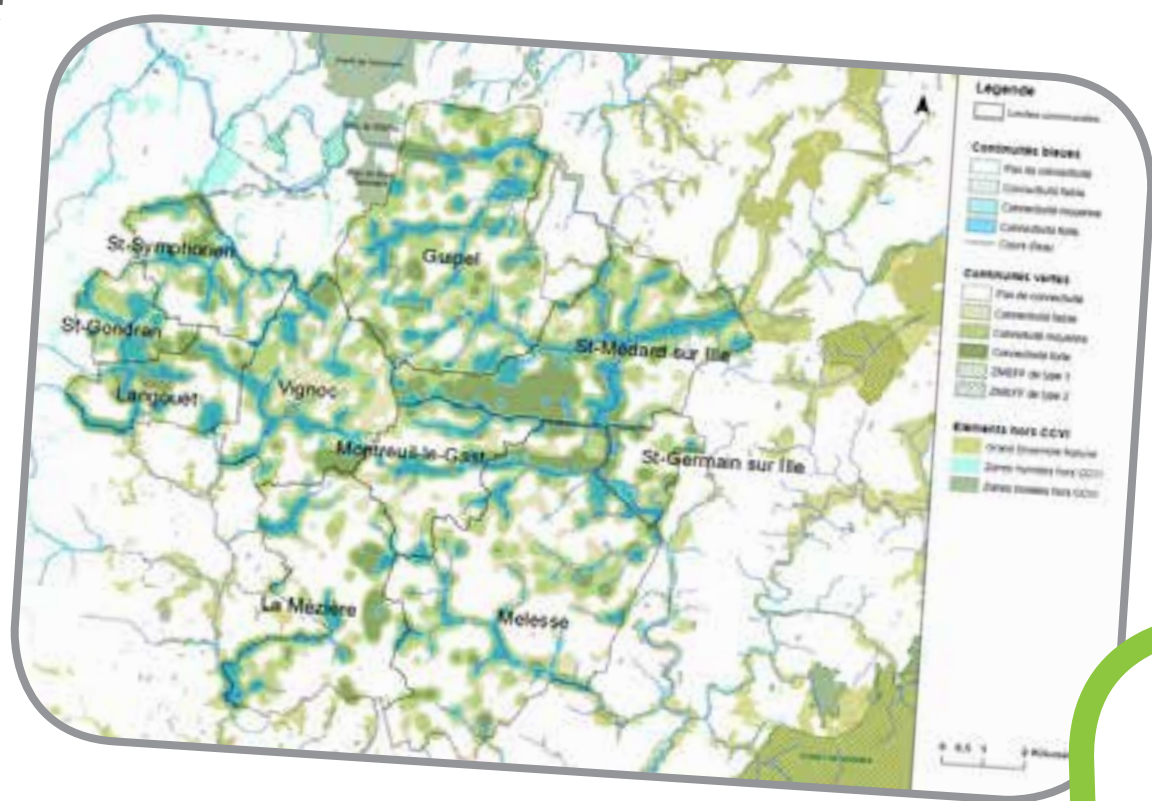
BIODIVERSITÉ

60% des vertébrés sauvages et 75% des insectes volants ont disparu entre 1970 et 2014, avec pour principales causes la disparition des habitats naturels (déforestation, monoculture,...) et la pollution chimique (pesticides, perturbateurs endocriniens...). Dans une région agricole, avec une population et une urbanisation croissante, comment protéger la biodiversité ?

EXEMPLES D'INITIATIVES

Préservation et restauration de la trame verte et bleue

La trame verte et bleue est une démarche d'aménagement du territoire qui vise à maintenir et à reconstituer un réseau d'échanges pour que les espèces animales et végétales puissent, comme l'homme, circuler, s'alimenter, se reproduire, par le maintien de continuités écologiques. Font partie également de la démarche : l'inventaire des zones humides, le classement de haies, l'interdiction de planter certaines espèces (invasives) et l'incitation à planter des espèces locales... La collectivité a été récompensée du titre de «Meilleure Intercommunalité pour la biodiversité 2017» pour son schéma local de trame verte et bleue mais aussi pour sa restauration du bocage, sa sensibilisation du grand public à la biodiversité, sa création de passages à faune et l'éco-construction d'équipements publics...



CC VAL D'ILLE AUBIGNÉ (35) - 35000 hab.

Un rucher communal

En partenariat avec l'association «La clé des ruches», la municipalité a décidé d'accueillir un rucher communal. Le terrain a été préparé pour l'accueil de 3 ruches dans un 1er temps et servira également de lieu pour des interventions pédagogiques tout au long de l'année pour l'école de la commune.



Ville : ÉCLAIBES (59) – 300 hab.

Un projet d'agroforesterie

Un agriculteur a décidé de renouer avec les traditions ancestrales en y ajoutant les connaissances modernes: il a installé 1 000 arbres sur ses 32 Ha de terres avant de céder son exploitation à son fils. Les arbres ont été plantés au cours d'un chantier citoyen en plusieurs rangées au milieu des prairies et des cultures avec pour but d'apporter de la fraîcheur, de réguler l'eau, d'apporter de l'ombre aux vaches, de fertiliser les sols et de contribuer au retour de la biodiversité.



Ville : AZÉ (53) - 3400 hab.

Une aire de jeu favorable à la biodiversité

Lors de la création d'une aire de jeux naturelle pour les enfants, la commune a souhaité préserver la biodiversité en intégrant au projet la réouverture d'un ruisseau busé, la conservation des talus, la valorisation de la mare existante, la réalisation d'inventaires faune flore et la construction de nichoirs pour les insectes et les oiseaux.



Ville : BRETEIL (35) - 3500 hab.

Un verger de collection communal

31 arbres fruitiers de variétés anciennes ont été plantés avec l'appui technique de l'association des Croqueurs de Pommes, et la participation des élèves de l'école qui ont parrainé chaque arbre et créé sa fiche d'identification. Un hôtel à insectes et des nichoirs près d'une haie à oiseaux ont été également installés par les enfants. Des séances de formation à la taille, à la greffe et des bourses aux greffons sont régulièrement organisées.



Ville : MOUTHIER EN BRESSE (71) - 400 hab.

LA VRAI CROIX : création d'un collectif graines & jardins, la plantation d'un verger conservatoire partagé, et d'une convention avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux.

CC VAL D'ILLE : installation de nichoirs à chauve-souris, hirondelles et martinets sur le bâtiment de la nouvelle plate-forme biomasse.

JANZÉ : Boules épiques, une association luttant pour la préservation des hérissons.



HABITAT ET URBANISME

Les problématiques sont nombreuses et touchent aussi bien la question du dérèglement climatique qu'à celle de la qualité de l'eau, du maintien de la biodiversité ou du lien social : Comment encourager un habitat écologique économe en foncier et en énergie, limiter la place de la voiture, assurer une qualité paysagère et favoriser le bien vivre ensemble intergénérationnel, tout en respectant l'intimité, la liberté et les capacités financières de chacun...?

EXEMPLES D'INITIATIVES

Un écolotissement pour tous

Ce programme de lotissement écologique ambitieux propose des habitats sains et durables et des logements «passifs» tout en maintenant une mixité sociale : la commune propose ainsi 12 maisons en accession à la propriété et 6 logements collectifs en locatif social qui s'adressent à des familles modestes. La conception bioclimatique valorise les apports solaires et respecte les principes du développement durable (utilisation de bois et de chaux, insertion dans le paysage, réduction des consommations d'eau potable, technique alternative de gestion des eaux pluviales, limitation des surfaces imperméabilisées, modes de déplacements doux...) Un verger commun redonne de l'espace aux habitants, favorise les liens sociaux et apporte de la cohérence vis-à-vis des espaces ruraux environnants.



Ville : LANGOUET (22) - 600 hab.

Une aire de jeux en fabriquée avec du bois de haie locale

En 2017, la commune aménage un jardin pour enfants réalisé en régie municipale, avec l'accompagnement d'une paysagiste et de l'association «l'Arbre Indispensable». Cette aire de jeu est conçue grâce à du bois issu de haies de la commune afin de montrer que l'on peut valoriser du bois de bocage local en bois d'oeuvre. D'autres idées de valorisation du bois de haies sont prévues dans les futurs projets d'aménagement de la commune : aménagement paysager dans un lotissement, rénovation de l'église...

Ville : BRETEIL (35)
3500 hab.



Des animaux pour la gestion des espaces verts

A Saint-Père, on place l'animal au coeur de la gestion des espaces verts: l'arrosage des jardinières, le ramassage des déchets verts, et des ordures des aires de repos sont réalisés grâce à un cheval de trait,... Par ailleurs, la commune est propriétaire de chèvres alpines et de moutons d'Ouessant, qui entretiennent les 19ha de l'espace clos du fort Saint Père. Les employés en témoignent : «le cheval favorise le contact, il crée de l'animation à la sortie de l'école et rappelle des souvenirs aux anciens».



Ville : SAINT PÈRE MARC EN POULET (35) - 2300 hab.

Des «Incroyables Comestibles» poussent en ville

Ce mouvement citoyen mondial, né en Angleterre, promeut une agriculture urbaine participative en invitant les citoyens à planter partout où c'est possible et à partager les récoltes. À Pleurtuit, rue Elise-de-Roche, un couple a posé, en 2005, le premier bac de nourriture à partager. L'idée s'est propagée et la rue est devenue un lieu de vie joyeux et actif. La mairie a ensuite donné les autorisations nécessaires pour le domaine public. Le mouvement s'est constitué en association en 2017 et, aujourd'hui, 27 bacs sont implantés dans la ville.



Ville : PLEURTUIT (35) - 6700 hab.

Une maison médicale sans chauffage



Conçue pour recevoir vingt-cinq professionnels de santé, cette Maison médicale est labélisée Passivhaus (ou maison passive) un concept global de construction de bâtiment à très faible consommation d'énergie conçu en employant des matériaux biosourcés. Ce type de construction permet d'accueillir les patients avec un maximum de confort, à la fois pendant les mois chauds et froids, tout en se passant de chauffage conventionnel.

Ville : VERN SUR SEICHE (35)
7900 hab.

BAULON (35) : Un chantier participatif bois-terre, pour agrandir le groupe scolaire, issu d'une collaboration habitants/associations/municipalité



CONSOMMATION

Notre dépendance aux produits pétroliers passent par la production de plus en plus de biens de consommation et par leur transport parfois sur des milliers de kms : 30 milliards d'euros de marchandises sont importées de Chine chaque année en France. Or, notre monde croule sous les déchets et seuls 20% seront recyclés...

Quelques Chiffres : 200kg de plastiques arrivent toutes les secondes dans les océans / Production de plastique en Europe : 45 millions de tonne/an / Chaque français produit 590 kg de déchets par an , 13,8t/personne si on compte tous les déchets industriels

EXEMPLES D'INITIATIVES

« Le champ commun » une coopérative citoyenne commerces de proximité



187 coopérants-associés, 12 salariés dont 3 barmen, 4 épiciers, un brasseur et un chef-cuisinier : Le Champ Commun « est une coopérative qui a pour objectif de maintenir et de se réappropriier les commerces et les services en milieu rural, pour et avec la population : Une épicerie traditionnelle mélange les produits bio et conventionnels en privilégiant le local. Un bar café-concert accueillant offre une programmation musicale et culturelle régulière. On y trouve également une petite restauration et on peut y déguster les différentes versions de l'Auganaise, la bière brassée sur place !

Ville : AUGAN (56) - 1500 hab.

Un magasin paysan



Grâce au soutien de la commune, cinq producteurs ont ouvert le magasin paysan "Au fil des saisons" et s'y relaient afin de répondre simultanément aux demandes de commerce de proximité et d'une alimentation de qualité favorisant ainsi le lien direct entre le champ et l'assiette. Viande, fruits et légumes, fromage de chèvre,

de vache, œufs, pain... Les produits frais, fermiers, locaux et biologiques sont mis à l'honneur. Les produits auront donc parcouru moins de 10 km pour arriver au magasin !

Ville : BOUVRON (44) - 3000 hab.

Une recyclerie

Afin de donner une seconde vie à des objets qui sont jetés, cette recyclerie associative a développé un partenariat avec les déchetteries du secteur afin d'y récupérer directement des objets. Les habitants peuvent également les déposer directement à la recyclerie : ces objets seront alors réparés, relookés et revendus en échange d'une petite somme. L'objectif est triple : réduire le volume des déchets, favoriser le réemploi en proposant des biens à moindre coût et créer un lieu d'échanges.

Ville : BANNALEC (29) - 5000 hab.



Création d'une monnaie locale



Depuis 2013, Ungersheim fait partie des rares communes françaises ayant lancé sa propre monnaie : le Radis. Cette monnaie locale, complémentaire à l'euro est légale. Elle est utilisée dans une zone géographique restreinte et implique ses adhérents par la ratification d'une charte. Une quinzaine de commerçants et artisans locaux y adhèrent à ce jour. L'utilisation d'une monnaie locale incite de façon générale à une relocalisation des échanges

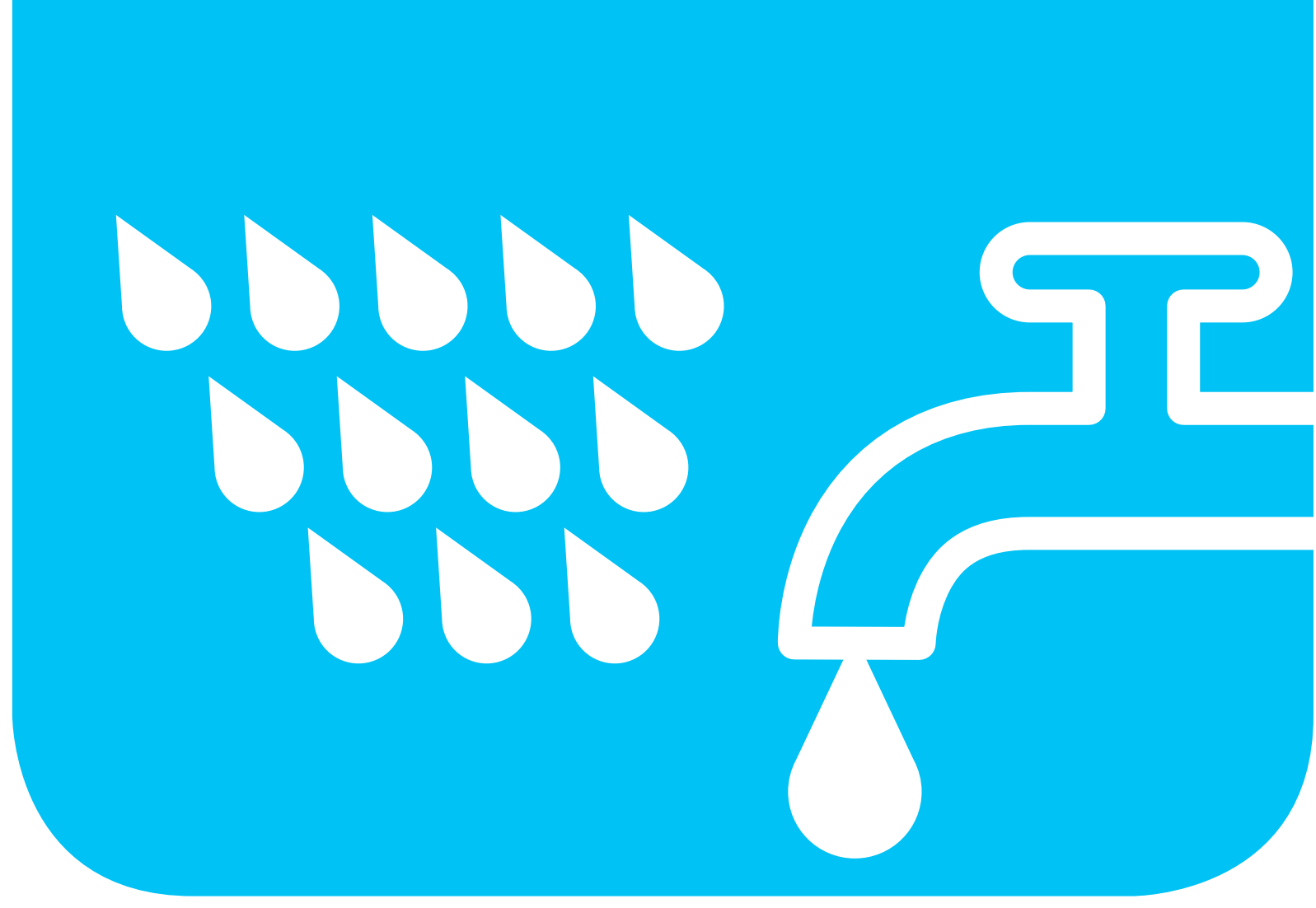
Ville : UNGERSHEIM (68) - 2100 hab.

Le magasin gratuit

Dans ce magasin, tout est gratuit : livres, CD, vaisselle, outillage, jouets, chaussures, vêtements, chacun peut se servir. Déposés par des particuliers qui souhaitent lutter contre le gaspillage ou faire preuve de solidarité, les objets sont triés et rangés par les bénévoles puis mis à la disposition de tous. Le bâtiment est prêté par un tiers en échange de son entretien.

Ville : SOULVACHE (44) - 350 hab.

CORPS NUDES (35) : Une zone de gratuité sur un week end ; COESMES (35) : Une cabane à dons
RETIERS (35) : Un bar associatif et un Repair café / CONCORET (56) : «la caravrac», magasin mobile vendant des produits en vrac et locaux.



EAU

En Bretagne, la question de la qualité de l'eau (taux de nitrates, pesticides...) est depuis longtemps présente et fait d'ores-et déjà l'objet de différentes mesures. Avec la perspective du dérèglement climatique et son incidence sur les précipitations, la quantité et la disponibilité de l'eau vont également devenir un enjeu important dans notre région dans les décennies à venir.

EXEMPLES D'INITIATIVES

Phyto épuration pour les toilettes publiques sur le chemin de halage



Cet assainissement est constitué de 2 jardins successifs plantés de roseaux et de plantes aquatiques qui filtrent les effluents avant leur retour en milieu naturel : en plus

d'être joli et efficace, ce type de filtration est complètement écologique : il n'y a plus de boues concentrées à retraiter et les jardins abritent un véritable écosystème riche en biodiversité, comme dans un marais. Son entretien est simple, comme un espace vert communal, ce qui a également un avantage économique pour la municipalité.

Ville : HEDE-BAZOUGE (35) - 2200 hab.

Couper le trottoir pour permettre la végétalisation des pieds de façades par les habitants



Sur demande des habitants, après vérification des réseaux et de l'accessibilité, les agents des services techniques municipaux assurent le découpage du trottoir. Chaque habitant peut ensuite investir l'espace public en végétalisant les pieds de son mur ou d'un espace public. Ces actions permettent de limiter le ruissellement et de faciliter l'infiltration de l'eau en profondeur mais elles ont aussi un intérêt esthétique et social en créant des conditions d'échange entre voisins autour du jardinage.

Ville : THEIX-NOYALO (56) - 7000 hab.

250 m³ d'eaux pluviales récupérées sur le complexe sportif

La gestion de l'eau a été pensée sur cette ZAC avec un objectif de 0 rejet au réseau d'eau pluviale : tout doit être collecté dans des noues et des espaces verts : les eaux de toitures des vestiaires et du boulodrome vont ainsi être récupérées dans 2 énormes cuves de 125 m³



enterrées et vont permettre l'arrosage du terrain de foot. A raison des 10 arrosages annuels, le retour sur investissement sera fera en 10 à 12 ans.

Ville : SAINT GILLES (35) - 4700 hab.

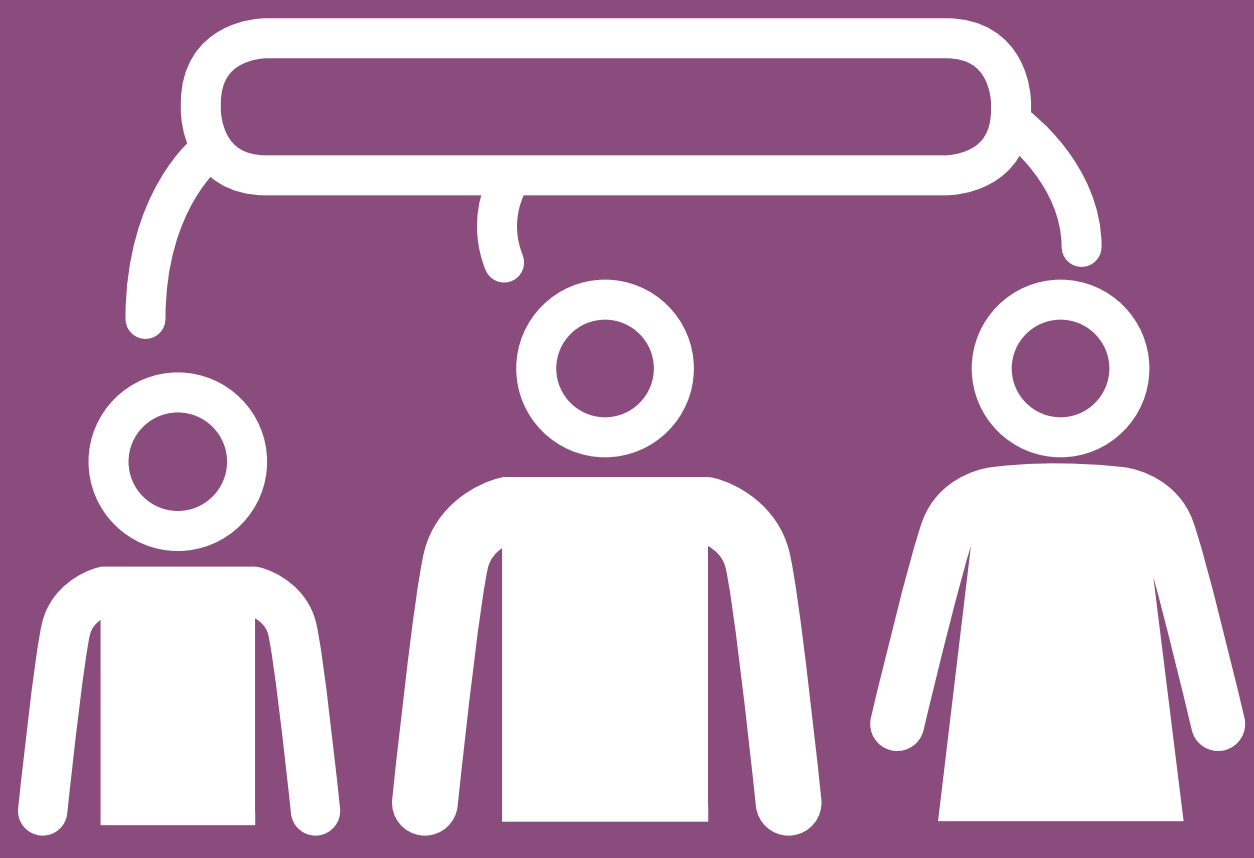
Préserver les zones de captage d'eau potable en valorisant les productions des agriculteurs du territoire

Le syndicat de production et de distribution d'eau potable de Rennes Métropole porte depuis plus de 20 ans des actions de sensibilisation aux changements de pratiques auprès des agriculteurs qui exploitent les terres concernées par les zones de captage d'eau pour assurer la qualité de la ressource. Il propose notamment aux agriculteurs qui respectent un ensemble de critères de durabilité (interdiction des OGM dans l'alimentation animale, interdiction d'utiliser les pesticides les plus fréquemment retrouvés dans les eaux...) de vendre leur produit à un juste prix à un groupement de collectivités pour fournir la restauration collective de l'agglomération. L'agriculteur bénéficie ainsi d'une double rémunération : celle du service environnemental rendu pour la qualité de l'eau complétée de la vente de ses produits à un juste prix.



COLLECTIVITÉ EAU DU BASSIN RENNAIS (35) - 490 000 hab.

AIGLUN (04) : l'association «GESPER» distribue gratuitement des kits hydro-économiques (réducteur de débit / Mousseur pour robinet / Sac éco-chasse d'eau)



VIE SOCIALE ET DÉMOCRATIQUE

On ne peut prendre soin de la planète sans prendre soin des hommes qui l'habitent : renforcement de la solidarité, création de lien notamment intergénérationnel, participation des citoyens à la vie démocratique de la commune, ... les actions pour favoriser un mieux vivre ensemble sont au cœur de la démarche de transition.

EXEMPLES D'INITIATIVES

Un budget participatif pour financer des projets choisis par les citoyens



Ce budget participatif qui représente 1% du budget d'investissement de la ville, a pour objectif de permettre aux citoyens de proposer des projets qui répondent à leurs besoins. Toute personne de plus de 16 ans peut ainsi proposer

un projet d'investissement ou une idée au budget participatif puis les habitants sont amenés à se prononcer pour choisir quels projets pourront bénéficier de cet argent. Ce choix permet de favoriser l'implication citoyenne autour des projets de la Ville et des priorités des dépenses d'investissement.

Ville : THEIX NOYALO (56) - 7000 hab.

Une association pour humaniser l'accueil des demandeurs d'asile



Les élus de Martigné-Ferchaud ont décidé de venir en aide à des familles migrantes, en mettant à disposition 8 logements de fonction dans l'ancienne gendarmerie. Un collectif de bénévoles, puis une association se sont ensuite montés pour accompagner les exilés dans leur vie martignolaise et les aider dans leur quotidien, notamment en terme de transport : ravitaillement aux Restos du cœur, besoins médicaux, trajets vers Rennes, cours de français ou ateliers vélo pour retaper des bicyclettes données. En souhaitant humaniser le séjour de ces exilés, les bénévoles disent apprécier de partager des moments d'échange d'une grande richesse.

Ville : MARTIGNÉ-FERCHAUD (35)
2600 hab.

Création d'un immeuble intergénérationnel

Le P.A.P.I. (pour Pôle d'Accueil de Proximité Intergénérationnel) est une structure d'accueil composé d'une salle d'animation hébergeant en toiture une centrale photovoltaïque, d'un Domicile Partagé (DP) pour personnes en perte d'autonomie, d'une Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) et d'un espace ludique et de rencontres. Le P.A.P.I. est destiné à faire de la résistance à l'individualisme et à la standardisation culturelle en s'attachant à développer les conditions d'une intergénérationnalité active.



Ville : SILFIAC (56) - 450 hab.

Un échange de service basé sur le troc



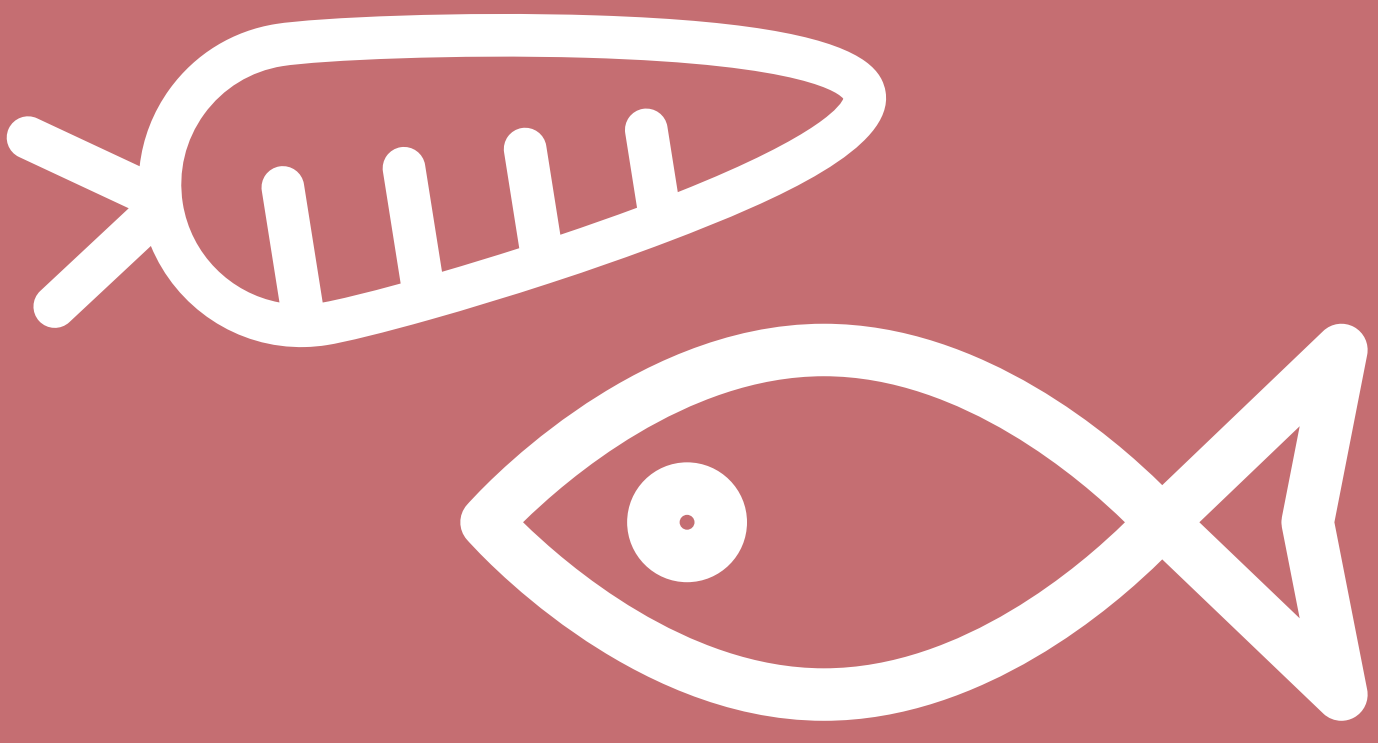
ARC-EN-SEL

Ce système d'échange local, appelé SEL, est une association de personnes qui échangent des biens, des services et du savoir sans utiliser d'argent. Ces échanges basés sur le troc et le partage, ont lieu sur un même territoire et sont mesurés par une unité de compte qui est propre au groupe. Chaque participant reçoit une liste des offres et des demandes, il est alors possible de recevoir l'aide d'un plombier, en échange de cours de piano par exemple. Il existe aujourd'hui plus de 300 SEL en France qui permettent à plus de 20 000 adhérents de procéder régulièrement à des échanges de services ou de biens près de chez eux.

Ville : CAMPBON (44) - 4000 hab.

UNGERSHEIM (68) : Des commissions consultatives citoyennes

LAURENAN (22) : Une épicerie/bar associative : un lieu de rencontre et d'ateliers coopératifs



ALIMENTATION

Circuit court ou grande distribution, régime végétarien ou carné, agriculture conventionnelle ou biologique : les choix des consommateurs en terme d'alimentation ont un impact direct sur l'environnement tant au niveau des émissions de CO2 produites que de la qualité de l'eau ou de la protection de la biodiversité... Comment tendre vers l'autonomie alimentaire et développer les circuits courts et la diversité des productions sur un territoire ?

EXEMPLES D'INITIATIVES

Création d'un espace test agricole

Afin de développer le soutien à l'installation, à la conversion et la production locale de qualité, la CC du Pays de Redon a fait l'acquisition d'une ferme afin d'y créer un espace-outil permettant aux producteurs de tester leur activité sur le plan technique/économique/administratif et de préparer ainsi leur installation sur le territoire en bénéficiant d'un accompagnement et de matériel adapté.



CC PAYS DE REDON (35) - 67000 hab.

Une SCI pour faciliter l'installation d'agriculteur



Afin de permettre à de jeunes agriculteurs de développer leur projet en agriculture durable sur la commune, les habitants ont eu l'idée de créer une société civile immobilière pour acheter les terres transmissibles et les mettre en location sous condition d'un bail environnemental. Les terres achetées ont permis par exemple

de conforter l'activité agricole d'un couple d'éleveurs biologiques récemment installés sur la commune, qui n'avaient pas les moyens d'acquérir de nouveaux pâturages pour ses brebis et ses vaches allaitantes.

Ville : TRÉMARGAT (22) - 210 hab.



Une cantine bio et locale en régie municipale

En 2004, la municipalité de Langouët décide de revenir à la régie municipale pour la préparation des repas de la can-

tine et de se fournir uniquement en produits bios et locaux. Les approvisionnements se font grâce à un regroupement d'agriculteurs du département qui s'est organisé pour répondre à des commandes de collectivités et à la plate-forme Biocoop restauration pour l'épicerie. Le retour en régie et à une cuisine sur place nécessite plus de main d'œuvre : la municipalité crée donc un emploi de 20h/semaine en appui à l'équipe existante. Malgré cela, le coût total d'un repas n'a quasiment pas bougé en 10 ans.

Ville : LANGOUËT (22) - 635 hab.

Un jardin partagé pour nourrir 30 familles

Ce jardin partagé est cultivé selon les principes de la permaculture et s'étale sur 8 000m² au cœur de Strasbourg.

Sa vocation est d'enseigner et de pratiquer en commun l'agriculture naturelle dans un cadre de production vivrière

avec tout ce qui s'y rattache : production de semences, conservation des aliments, apiculture, basse-cour,... On y croise les cultivateurs mais aussi des bénévoles, des riverains et des personnes venues se former à la permaculture.

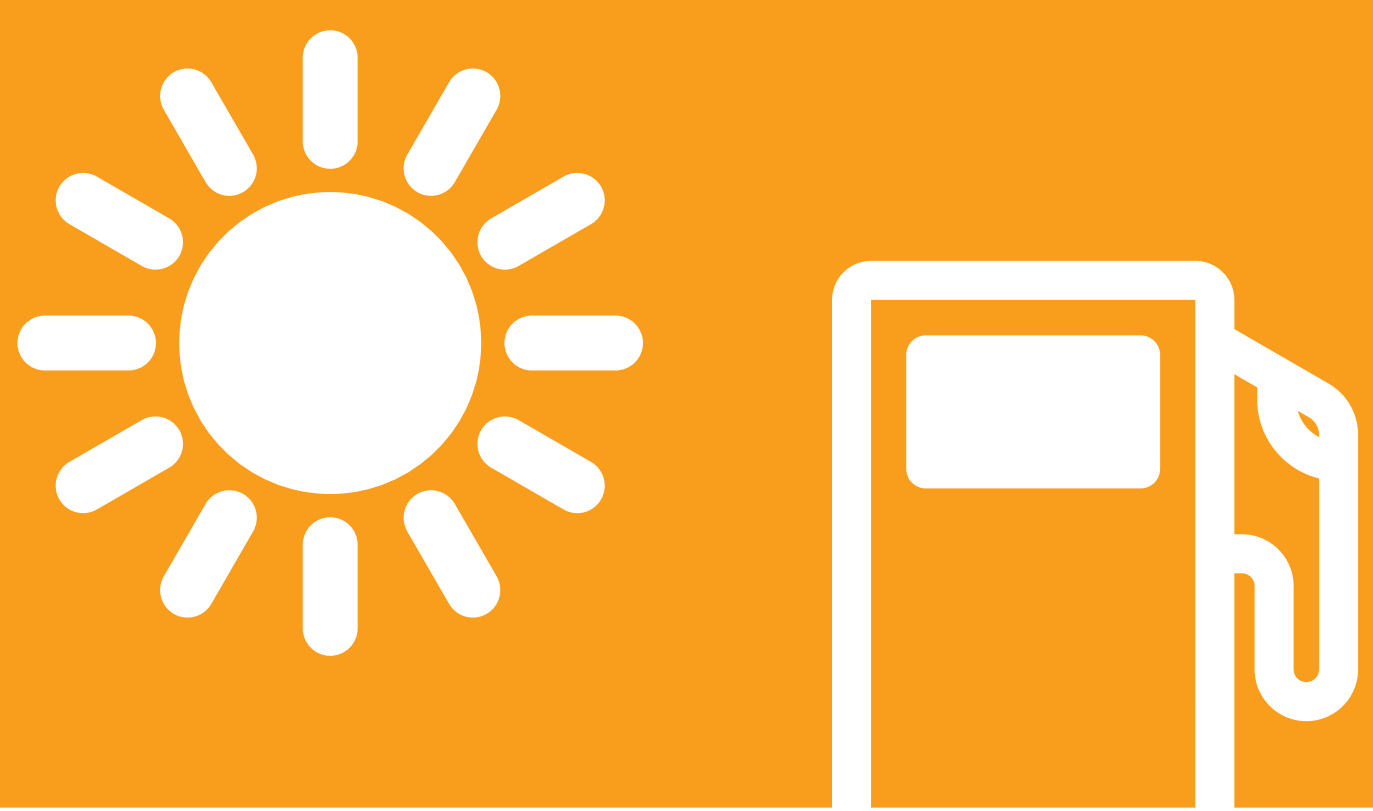


Ville : STRASBOURG (67) - 280000 hab.

SAINT-GEORGES-DE-REINTEMBault (35) : achat d'une ferme par la municipalité pour installer du maraîchage biologique

BRETEIL (35) : des réserves foncières communales mises à disposition d'un maraîcher biologique et création de jardins familiaux et d'un verger conservatoire,

ST ERBLON (35) : un poulailler collectif construit par les habitants d'un lotissement sur un terrain municipal



ÉNERGIE

C'est un sujet majeur dans la lutte contre le réchauffement climatique avec 2 leviers d'action : le mode de production de l'énergie (utilisation des énergies renouvelables en remplacement des produits pétroliers émetteurs de CO₂) et son utilisation (lutte contre le gaspillage lié aux appareils énergivores, aux logements mal isolés...)

EXEMPLES D'INITIATIVES

Des «grappes solaires» citoyennes

«La citoyenne solaire» est une société collective de production d'électricité photovoltaïque, composée de citoyens et de collectivités locales qui souhaitent participer activement à la transition énergétique. Leur société coopérative a pour but de coordonner et financer la réalisation de plusieurs toitures photovoltaïques de tailles différentes, sur différents bâtiments, sur un même territoire : on parle de grappe solaire. En groupant ainsi plusieurs toitures dans le même investissement, il est possible d'économiser les coûts et chacun peut investir à hauteur de ses moyens. D'autre part, tous les propriétaires publics et privés qui ont des toitures potentielles peuvent les solariser en les louant à la «citoyenne solaire» sans se préoccuper des contraintes d'installation.



Ville : RILHAC-LASTOURS (87) - 370 hab.

Une « plateforme biomasse » pour valoriser le bois de haies

Cette plateforme recueille les bois issus de l'entretien du bocage par les agriculteurs et du bois issus de l'entretien des espaces verts de la CC... L'objectif est de valoriser les plus belles billes en bois d'oeuvre et de transformer le reste en plaquettes pour les chaufferies bois des collectivités ou en bûches pour les particuliers. L'objectif à long terme est de pouvoir traiter 1000 tonnes de bois/an. (1 tonne de plaquettes de bois = 2 stères = 300 litres de fuel.)



CC DU VAL D'ILLE-AUBIGNÉ (35)

Création d'un parc éolien en financement participatif



Inauguré en 2013, le parc éolien participatif des landes du Mené produit l'équivalent de la consommation de 3000 foyers. Les élus ont imposé à la société porteuse du projet que des citoyens puissent participer au financement de l'opération à hauteur de 30% des investissements. 147 habitants du territoire du Mené ont rapidement été trouvés, ils détiennent 1/3 du capital. Suite au succès de ce premier projet, la création d'un nouveau parc éolien participatif est envisagée.

CC LE MENÉ (22) - 6500 hab.

Des économies d'énergie par une meilleure isolation du complexe municipal

La salle de sports et la salle de réunion des associations étaient très énergivores. Après une étude thermique, la commune a décidé de réhabiliter ce complexe municipal : l'isolation des murs et des plafonds a permis de réaliser 58% d'économie d'énergie et de réduire la facture annuelle de 4500 euros.



Ville : GUISCRIF (56) - 2250 hab.

Des économies d'énergie par une gestion participative de l'éclairage public

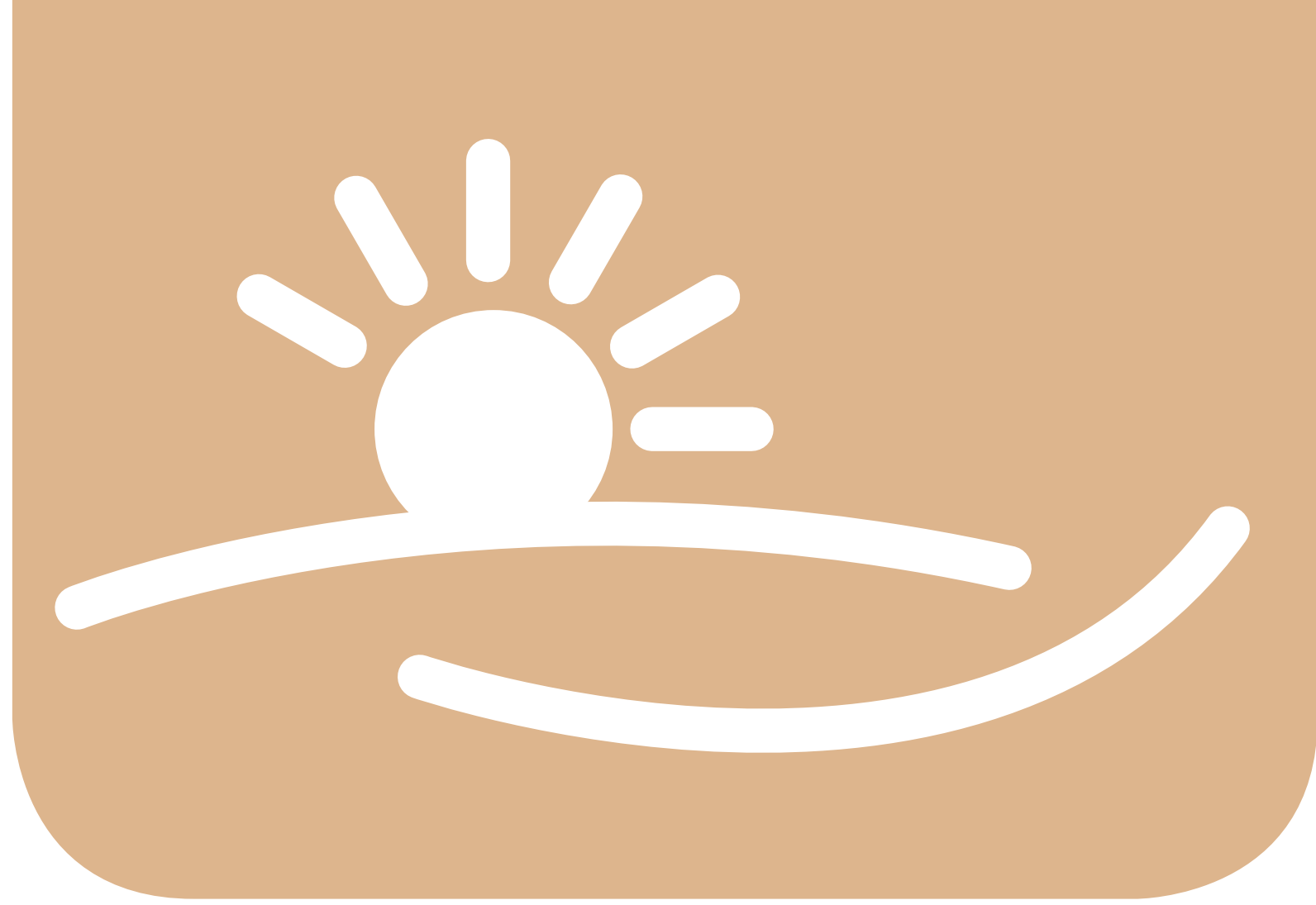
Afin de réduire la consommation électrique et la pollution lumineuse, la commune a expérimenté durant une année, différentes solutions en lien étroit avec les habitants. Après cette phase de tests, des solutions techniques différentes par quartier ont été choisies en concertation avec les usagers.

Ville : PRÉFAILLES (44) - 1200 hab



HEDE (35) : 78 m² de panneaux photovoltaïques installés par la municipalité sur la toiture sud de l'école.

ROCHE AUX FÉES COMMUNAUTÉ (35) : Un territoire à énergie positive avec un projet d'unité de biogaz, un réseau de chaleur alimenté au bois, une association « Énergie des fees » pour la maîtrise de l'énergie et un projet éolien citoyen à Martigné Ferchaud



AMANLIS

Notre commune dispose de nombreux atouts :
une communauté de communes engagée dans un projet
«Territoire énergie positive», une superficie importante, une
production agricole active et un tissu associatif dynamique...

EXEMPLES D'INITIATIVES

- Une frayère à brochets aménagée à l'Ombrière (biodiversité)
- Un hôtel à insectes au Pré Bellay (biodiversité)
- Le projet de renaturation du ruisseau du Pré Bellay (eau/biodiversité)
- Le recensement des haies bocagères et des zones humides de la commune (biodiversité)
- Une matinée «ramassage de déchets» organisée par les jeunes élus (consommation)
- Zéro phyto pour l'entretien des espaces verts de la commune
- Un fablab communautaire (consommation)

ET VOUS... DES IDÉES ?

Une ville en transition...

Ce mouvement des villes en transition est né au Royaume Uni en 2006 dans la ville de Totnes. Rob Hopkins, son créateur, l'avait d'abord



expérimenté avec les étudiants de son cours de permaculture à Kinsale en Irlande, mais c'est à Totnes qu'il a pu lui donner toute sa forme. À ce jour, près de 2000 initiatives ont été enregistrées à travers le monde, principalement dans les pays Anglophones (Royaume-Uni, États-Unis, Australie, Canada) mais aussi en Amérique latine, en Asie et en Afrique et en Europe dont 150 en France.

QU'EST CE QUE C'EST ?

Une ville qui sort de la dépendance au pétrole...

Nos sociétés sont actuellement extrêmement dépendantes des énergies fossiles dans tous les domaines. Or nous allons devoir apprendre à nous en passer, soit parce que ces ressources vont devenir plus difficiles et coûteuses à extraire (on parle de pic pétrolier) soit parce que la nécessité de diminuer les émissions de gaz à effet de serre va nous obliger à ne plus utiliser ces énergies émettrices de CO2.

... En s'inscrivant dans un principe d'autonomie :

Pour limiter l'utilisation des énergies fossiles dans les transports, il faut relocaliser la majeure partie des productions essentielles à nos besoins :

- l'autonomie alimentaire tout d'abord avec la diversification des productions locales, leur vente en circuit court et l'utilisation de l'ensemble des surfaces disponibles pour la production alimentaire (culture sur les espaces verts municipaux, potager dans les jardins, ..)
- l'autonomie énergétique avec la relocalisation des modes de production d'énergie en fonction des ressources à disposition (vent, soleil, eau..)
- l'autonomie dans la construction par l'utilisation de matériaux biosourcés d'origine locale (bois, terre, paille..) ou par la transmission de savoir-faire oubliés...

... Pour plus de résilience :

Pour une communauté, la résilience se traduit par sa capacité à « encaisser des coups, des chocs, des stress, sans perdre les moyens essentiels pour continuer à vivre dans de bonnes conditions ».

L'idée de transition part du principe que plus une société aura anticipé les modifications que vont provoquer le réchauffement climatique et les différents bouleversements écologiques et économiques à venir, mieux elle vivra ces changements.

ET COMMENT ÇA SE MET EN PRATIQUE ?

Par un changement actif porté par les citoyens dans leur communauté :

En travaillant sur des grands axes comme la maîtrise de l'énergie, de l'alimentation, de l'éducation, du transport, de l'habitat par exemple... et selon 2 principes fondateurs : prendre soin de la terre et des humains et partager équitablement les ressources.

... Avec de l'imagination :

C'est à chaque communauté de trouver ses propres solutions en fonction de ses ressources, de son environnement, de sa situation géographique, de ses compétences locales...

Cela peut passer par la création de jardins partagés, la plantation d'un verger collectif, la réorganisation de la production d'énergie localement, l'optimisation des transports, la création de monnaie complémentaire pour valoriser l'économie locale, etc..

Tout est possible et il n'y a pas d'autre limite que l'imagination des citoyens !

... En portant une vision positive de l'avenir :

Plutôt que de visualiser un avenir chaotique et catastrophique, Rob Hopkins propose à chaque communauté d'imaginer un avenir où la transition aura permis à ses habitants de vivre mieux, en meilleure santé, de se nourrir de produits sains, de se déplacer à vélo, dans un environnement préservé, de partager des activités porteuses de sens pour la communauté...

Il part du principe qu'en apprenant à se passer du pétrole et en relocalisant les modes de production, les bienfaits sont nombreux :

- on recrée du lien entre les habitants avec des projets collectifs
- on leur permet d'être actifs et acteurs des prises de décision,
- on revient à un mode de vie plus simple avec moins de stress et moins d'individualisme.